

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

**REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 01908

Numéro SIREN : 508 175 908

Nom ou dénomination : CLM COMPTOIR LAURENT MATERIEL

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2018 sous le numéro de dépôt 18990

# CLM COMPTOIR LAURENT MATERIEL

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500.00 €

Siège social : 185 RUE FAMILLE LAURENS

LES MILLES

13854 AIX EN PROVENCE

508 175 908 RCS AIX EN PROVENCE

## Les soussignés :

- **Madame Céline GUIEU,**

née le 25 février 1972 à GARDANNE (Bouches du Rhône),  
demeurant au Clos des Courtois, Saint Jean, 84390 SAULT (Vaucluse),  
de nationalité Française,

- célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité,

- **Monsieur Laurent MINASSIAN,**

né le 25/09/1970 à MARSEILLE (Bouches du Rhône),  
demeurant au Clos des Courtois, Saint Jean, 84390 SAULT (Vaucluse),  
de nationalité Française,

- célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité,

seuls associés de la société CLM COMPTOIR LAURENT MATERIEL Société À Responsabilité Limitée, 508 175 908 RCS Aix En Provence, au capital de 7 500 €, dont le siège social est situé 185 RUE FAMILLE LAURENS – LES MILLES - 13854 AIX EN PROVENCE, conformément à l'article 15 des statuts, lesquels envisagent la transformation de ladite société en société par actions simplifiée, ont décidé, à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

- **Mme Eloïse GAVAIROU, à 83 220 LE PRADET (Var), Clos les Rainettes + 224, Avenue Alain Le Leap, immatriculée sous le N° 818 667 727.**

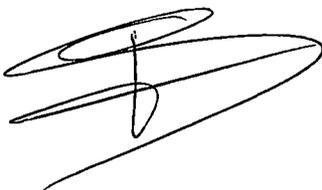
Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, et de l'établissement du rapport sur la situation de la société prévu par l'article L.223-43 du Code de commerce.

Fait à AIX EN PROVENCE,

le 15 juin 2018

Les associés

Céline GUIEU



Laurent MINASSIAN

